



**CONSIGNES POUR LE PROCHE AIDANT
SIGNIFICATIF VISITANT UNE PERSONNE EN
CENTRE HOSPITALIER**



1. Introduction

Le gouvernement du Québec a décrété qu'à compter du 20 mai 2020 et sous réserve du respect de conditions spécifiques, une personne proche aidante significative peut apporter du soutien à une personne en centre hospitalier. L'assouplissement de ces mesures est assujéti au respect de certaines précautions afin d'assurer un équilibre favorable entre les risques et les bénéfices associés.

1.1 Critères d'admissibilités en centre hospitalier

La venue d'un proche aidant n'est permise que lorsque le séjour se prolonge au-delà de 7 jours d'hospitalisation. Le soutien par une personne proche aidante ou un accompagnateur est permis pour les patients en centre hospitalier qui le recevaient antérieurement aux restrictions de visite et pour ceux qui ont ces besoins maintenant.

- L'usager présente un profil d'autonomie qui nécessite une aide et un soutien significatifs en raison d'un épisode de santé aigu ;
- Usager qui présente une perte d'autonomie fonctionnelle importante (exemple : séquelle ACV, délirium, besoin de surveillance aux transferts et déplacements, besoin d'aide à l'alimentation).

Un assouplissement des règles pourrait être fait pour la clientèle très vulnérable (clientèle gériatrique, en situation de handicap, etc.) (selon le jugement des établissements).

1.2 Définition du proche aidant significatif et de l'accompagnateur

Le proche aidant significatif est celui qui offrait ou qui doit offrir une aide ou un soutien significatif pour répondre à des besoins et contribuer à l'intégrité et au bien-être d'un proche. **L'accompagnateur**, quant à lui, est une personne significative qui offre un soutien ponctuel à un proche durant sa visite ou son séjour en centre hospitalier.

1.3 Non-respect des consignes

Le proche aidant qui ne respecterait pas les consignes énoncées dans le présent document pourrait se voir retirer l'accès au centre hospitalier.

1.4 Formulaire de consentement

La personne proche aidante doit signer un formulaire de consentement (**vous référer à l'annexe 1**). Celui-ci indique :

- Qu'elle prend une décision éclairée et volontaire, en pleine connaissance des risques qui y sont associés, notamment celui de contracter l'infection pendant les visites ou encore d'infecter son proche ;
- Qu'elle s'engage à adopter les comportements requis pour assurer sa sécurité, celle de l'usager pour lequel elle apporte son soutien, celle des autres usagers et celle des membres du personnel ;
- Le formulaire de consentement signé sera versé au dossier de l'usager.



2. CONSIGNES POUR LE PROCHE AIDANT SIGNIFICATIF ET L'ACCOMPAGNATEUR


Ces consignes s'appliquent aux personnes proches aidantes significatives et aux accompagnateurs qui offraient ou souhaitent offrir un soutien à une personne hospitalisée.

2.1 Surveillance des symptômes et isolement

- Afin d'être autorisée à visiter un usager en milieu hospitalier, la personne proche aidante doit être asymptomatique ou rétablie de la COVID-19 ;
- Elle doit effectuer une autosurveillance des symptômes (**vous référer à l'annexe 2 afin de connaître les symptômes**). Dès la moindre apparition de symptômes, le proche aidant doit s'abstenir de se présenter au centre hospitalier. La validation des symptômes se tiendra au début de chaque visite, dès l'arrivée du proche aidant ;
- Le proche aidant qui est soumis à un isolement, par exemple en raison d'un contact étroit avec un cas de la COVID-19, ne peut accéder à une unité de soins où il n'y a pas de cas de la COVID-19 confirmé avant la fin de son isolement ;
- Les critères de dépistage des proches aidants en CH sont déterminés par le service de prévention et contrôle des infections de chaque établissement.

2.2 Mesures de prévention et de contrôle des infections

- Se conformer aux mesures de distanciation physique, notamment le respect d'une distance de 2 mètres entre les personnes ;
- Prendre connaissance des informations rendues disponibles concernant la surveillance des symptômes, l'hygiène des mains, l'étiquette respiratoire et l'utilisation des équipements de protection individuelle (ÉPI) ;
- Se laver les mains souvent à l'eau tiède et au savon pendant au moins 20 secondes ou utiliser une solution hydroalcoolique. Répéter l'exercice en sortant de l'établissement, en entrant et en sortant de la chambre de l'usager et de la zone chaude le cas échéant. Vous devez également laver vos mains après avoir touché votre masque ;
- Porter correctement un masque de procédure dès l'entrée dans l'établissement et le porter pendant toute la durée de la visite. Le masque de procédure ne peut être réutilisé lors d'une visite subséquente ;
- Utiliser les ÉPI de manière adéquate selon le type de soins offerts et la condition de l'usager. En guise d'exemple, si le proche aidant visite un aîné qui s'avère un cas confirmé COVID-19 ou s'il accède à une unité comportant des cas confirmés, il doit revêtir l'ÉPI au complet. Avant la sortie de la zone chaude, l'ÉPI doit être retiré, à l'exception du masque de procédure. S'il visite plutôt un usager non confirmé COVID-19 et sans symptômes, il peut se limiter au port du masque de procédure ;
- L'aide et le soutien significatifs peuvent être offerts par plus d'un proche aidant, mais un seul proche aidant s'occupe d'un seul usager à la fois (pour une même plage horaire) ;
- Arriver avec des vêtements propres et changer de vêtements à son arrivée à la maison et laver ces derniers (lavage régulier) ;

- 
- En cas de toux ou d'éternuement, se couvrir la bouche et le nez avec le bras afin de réduire la propagation des germes ;
 - À la suite de l'utilisation d'un mouchoir en papier, le lavage des mains doit être fait et le mouchoir doit être jeté dès que possible ;
 - Ne pas apporter de vêtement ou d'objet de la maison (sac à main, sac à lunch, documents, etc.) dans le centre hospitalier qui seront ramenés par la suite à la maison sans en avoir au préalable vérifié la faisabilité ;
 - Éviter le contact direct pour les salutations, comme les poignées de main ou les accolades.

2.3 Limiter les déplacements à l'intérieur et à l'extérieur du centre hospitalier

- Limiter au maximum les déplacements à l'extérieur de son domicile outre ses déplacements au centre hospitalier ;
- Circuler uniquement pour se rendre jusqu'à la chambre ou l'unité de soins et vice versa ;
- Être en mesure de se rendre à la chambre ou à l'unité de soins sans s'approcher à moins de deux mètres des autres usagers ;
- Éviter tous les contacts à moins de deux mètres des membres du personnel et des autres personnes proches aidantes ;
- Demeurer à la chambre auprès de la personne accompagnée ;
- Ne pas offrir de l'aide à l'autre usager qui partage la chambre ;
- Ne jamais fréquenter les aires communes du centre hospitalier ;
- Quitter la chambre si des interventions médicales générant des aérosols sont réalisées. Retourner dans la chambre seulement lorsque le nombre de changements d'air requis a été effectué (peut être différent selon le milieu).

3. PARTICULARITÉS DE CERTAINS DÉPARTEMENTS

3.1 Cancérologie

- L'accès au centre de cancérologie est limité aux patients sous traitement et au personnel, médecins et autres professionnels travaillant au centre de cancérologie ;
- Limiter les accompagnateurs, à moins que cela ne soit requis médicalement (exemples : troubles cognitifs, aide à la mobilité) ou lors de l'annonce d'une mauvaise nouvelle ;
- Aucune personne de moins de 18 ans ou de plus de 70 ans n'est admise ;
- Aucune personne présentant des symptômes d'allure grippale/toux n'est admise ;
- Greffe de moelle osseuse : aucune personne admise en clinique ambulatoire de greffe et thérapie cellulaire ;
- Oncologie pédiatrique : proche aidant recommandé, mais une seule personne par visite au centre de jour d'hémo-oncologie.



3.2 Soins palliatifs et de fin de vie

- 1 à 2 personnes à la fois peuvent effectuer la visite, pour un maximum de 3 personnes différentes aux 24 heures, en favorisant uniquement les personnes significatives identifiées par l'usager ;
- Idem lorsque l'usager reçoit une sédation palliative en continu ou l'aide médicale à mourir
- Mesure s'applique pour les enfants de moins de 14 ans qui doivent être accompagnés d'un adulte lors de la visite d'un parent en fin de vie ;
- Le proche aidant ne doit pas présenter de symptômes d'infection respiratoire ;
- Port du masque de procédure = obligatoire durant toute la durée de la visite ;
- Accompagnement individualisé des proches aidants ;
- Aucune circulation dans le milieu de soins (à d'autres endroits que ceux où se trouve le proche en fin de vie).

3.3 Imagerie médicale

- Le MSSS indique que les établissements et les laboratoires d'imagerie médicale devraient se munir d'une politique visant à limiter le nombre d'accompagnateurs aux cas le nécessitant (exemple : échographique obstétrique, clientèle pédiatrique, en perte d'autonomie, possédant des troubles mentaux, etc.)

3.4 Chirurgie

- Aucun proche aidant ne peut entrer dans l'unité.

4. QUESTIONS-RÉPONSES

Après la lecture de ces directives, j'aimerais poursuivre les démarches afin d'agir comme proche aidant significatif. Que dois-je faire ?

La personne qui souhaite poursuivre les démarches afin d'agir comme proche aidant significatif doit contacter le travailleur social attribué à son proche. Si vous ne le connaissez pas, vous pouvez contacter le milieu où votre proche est hospitalisé.

J'ai pris connaissance des règles et celles-ci sont trop contraignantes et ne me permettront plus d'accomplir mon travail ou d'autres activités. Est-ce que je peux tout de même aller visiter mon proche ?

Pour le moment, les visites sont interdites à l'extérieur de ces paramètres.

Je n'ai pas de symptômes, mais un autre membre de la famille à la maison présente des symptômes de la COVID-19. Est-ce que je peux tout de même visiter mon proche ?

Non. S'il y a une personne de votre résidence qui présente des symptômes, vous ne pouvez pas visiter votre proche même si vous ne présentez pas de symptômes de la COVID-19.



Est-ce que je peux continuer à visiter mon proche à titre de proche aidant si j'accueille chez moi une personne qui doit obligatoirement se soumettre à une période de quarantaine ?

Non. La personne en quarantaine est à risque de développer la COVID-19 sans même présenter de symptômes et risque de vous contaminer dans l'intervalle.

Je trouve cela inconfortable de porter un masque. Est-ce que je peux le retirer une fois arrivé à la chambre de la personne hospitalisée ?

Non. Vous devez porter le masque pendant toute la période où vous serez au centre hospitalier. Celui-ci pourra être retiré seulement lorsque vous devez boire et lorsque vous quitterez l'établissement. Le retrait doit se faire selon la technique enseignée.

Lors de ma présence en centre hospitalier, je constate avoir soudainement de légers symptômes. Que dois-je faire ?

Vous devez aviser immédiatement l'infirmière, quitter les lieux sans délai en ne côtoyant personne et vous laver les mains. Lors de votre retour à la maison, vous devrez surveiller vos symptômes et demeurer à votre domicile. Si votre condition de santé se détériore, vous devrez communiquer avec le 811.

À quel moment pourrai-je revenir visiter mon proche si je présente des symptômes ?

Vous devrez ne plus avoir de symptômes pour venir de nouveau visiter votre proche (vous avez la possibilité de demander un test de dépistage).



Annexe 1 — Formulaire de consentement

Afin de vous permettre de prendre une décision éclairée, vous devez bien comprendre les risques inhérents au fait de soutenir un usager en contexte de pandémie de la COVID-19 :

- en visitant un usager, le risque que cette personne, les autres usagers et le personnel contractent la COVID-19 est augmenté;
- en visitant un usager, le risque que la personne proche aidante contracte la COVID-19 est augmenté;
- qu'au surplus les personnes plus à risque de développer des complications après avoir contractées la COVID-19 sont celles âgées de 65 ans et plus et/ou celles présentant un facteur de vulnérabilité notamment une maladie cardiovasculaire, une maladie pulmonaire, de l'hypertension, du diabète, de l'insuffisance rénale chronique et/ou les personnes immunodéprimées.

En fonction de ce qui précède, je soussigné _____ :

- atteste avoir compris les risques inhérents à cette décision mentionnés ci-haut;
- atteste avoir pris connaissance des informations sur la surveillance des symptômes, l'hygiène des mains, l'étiquette respiratoire et l'utilisation des équipements de protection individuelle;
- me conformerai aux conditions et aux consignes imposées par le milieu hospitalier ou par les autorités de santé publique en matière de protection et de contrôle des infections;
- accepte d'effectuer un test de dépistage et d'informer le milieu hospitalier du résultat, si la condition de l'usager l'exige;
- accepte de porter l'équipement de protection individuelle approprié selon la condition de l'usager;
- comprends qu'en cas de non-respect des conditions et des consignes imposées par le milieu de vie ou par les autorités de santé publique, le milieu hospitalier peut mettre fin à cette possibilité de visite.

Signature

Date (aaaa/mm/jj)



Annexe 2 — Grille pour l'autosurveillance des symptômes

SYMPTÔMES LIÉS À LA COVID-19

Asymptomatique

Date de début des symptômes* : _____ AAAA-MM-JJ

Symptômes associés à l'épisode de COVID-19			
Toux récente ou exacerbation (aggravation) d'une toux chronique	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Inconnu
Fièvre ($\geq 38^{\circ}\text{C}$ ou $100,4^{\circ}\text{F}$; personnes âgées $\geq 37,8^{\circ}\text{C}$ ou $100,0^{\circ}\text{F}$)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Inconnu
Fébrilité/Frissons (température non prise)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Inconnu
Maux de gorge	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Inconnu
Écoulement nasal	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Inconnu
Difficultés respiratoires (par exemple essoufflement ou difficulté à parler)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Inconnu
Nausées vomissements	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Inconnu
Maux de tête	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Inconnu
Faiblesse généralisée	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Inconnu
Douleur (musculaire, thoracique, abdominale, etc.)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Inconnu
Irritabilité confusion	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Inconnu
Diarrhée	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Inconnu
Perte soudaine d'odorat (anosmie) sans obstruction nasale, accompagnée ou non d'une perte de goût (agueusie)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Inconnu
Autres (préciser) :			